

Association Mains libres

101 rue Rambuteau (Terrasse Lautréamont) 75001 Paris

www.mainslibres.asso.fr - 09 54 82 91 28

Contact : elisabeth.bourguinat@wanadoo.fr

Réunion des adhérents du 28 octobre 2008

Compte-rendu : Marie-Ange Schiltz

Présents : Emily Blake, Bernard Blot, Elisabeth Bourguinat, René Brousse, Khoa van Bui, David Sifose, Thérèse Doneaud, Bernard Dubois, Philippe Dupagne, Drahamani Gary, Chantal Guerré, Martine Martin, Michel Morin, Jean Redeuil, Richez Antoine, Patrick Roburin, Anne Sarfati, Marie-Ange Schiltz, Clément Segret, Chaudhory Shopon, François Vastel

Excusées : Françoise Aba, Charles Lavaud, Danièle Gilles, Jeanne Kalt.

La réunion commence à 20 H.

1 - Tour de table sur l'utilité de la bagagerie pour chacun des adhérents présents

La séance commence par une question « à quoi sert la bagagerie ». Chaque adhérent présent à l'AG est invité s'exprimer. Elisabeth enregistre un tour de table assez long où chacun raconte l'utilité de la bagagerie de son point de vue. Ces témoignages ont été enregistrés. L'ensemble de ces interventions auxquelles s'ajoutent d'autres entretiens doit être synthétisé par Elisabeth et sera diffusé séparément.

2 - Nombre de personnes nécessaires pour assurer correctement les permanences

Lors de la dernière AG, un avis majoritaire s'était dégagé jugeant que deux personnes suffisaient pour tenir une permanence. Le dernier CA a insisté sur le fait que 3 volontaires était la situation souhaitable mais que l'ouverture pouvait se faire à deux seulement en rappelant fermement qu'il n'était pas possible de tenir seul une permanence. Un débat s'engage sur ce point. L'AG s'accorde avec le CA pour conserver la formule du règlement intérieur : « L'accueil est assuré par 3 bénévoles par permanence et l'ouverture ne se fait que s'il y a au moins 2 bénévoles présents ».

Les volontaires présents font le constat qu'il y a moins de bénévoles et plus d'usagers sollicités pour tenir les permanences, ce qui, à la longue, devient un problème tout au moins pour certaines permanences déficitaires en bénévoles réguliers. David Sifose souhaite engager une politique de recrutement des bénévoles et, tout particulièrement, motiver les usagers-adhérents en leur faisant comprendre que si il n'y a personne, ça ne marche pas.

A l'ouverture, il y a souvent un afflux d'usagers, il faudrait pour bien enregistrer tout le monde, leur rappeler qu'ils doivent se présenter au bureau. Il est convenu de rappeler aux

permanents qu'ils doivent systématiquement relire la feuille de présence à la fin de la permanence afin de vérifier qu'ils n'ont oublié personne.

3 - Nouvelles propositions pour le planning des permanences

Jean Redeuil prépare une nouvelle feuille de permanence à afficher dans le local de ML où l'on doit systématiquement indiquer à l'avance la présence ou l'absence des responsables de permanence, car à l'heure actuelle, on ne sait pas si la personne a oublié de se noter ou si elle sera absente.

Bernard Blot, soutenu par Bernard Dubois, fait une proposition inverse, l'absence est plus rare que la présence. C'est elle qu'il faut enregistrer en signalant ses absences prévues en barrant son nom de la permanence pour la ou les semaines à venir. Il est convenu, dans l'immédiat, de tester le dispositif préparé par Jean et Hugues, et que Jean Redeuil et Bernard Blot travaillent à une nouvelle proposition.

4 – La règle d'utilisation des salles ouvertes aux usagers

Certains usagers ont pris l'habitude de s'installer pour lire ou regarder la télé dans la salle d'ouverture des sacs. Il est arrivé qu'une simple remarque sur cette occupation abusive suscite un esclandre. Il faut réimposer la destination première de cette salle à savoir l'ouverture des sacs et le changement de vêtements. David Sifose propose de mettre sur la porte un panneau rappelant que la porte de cette salle ne peut être fermée plus d'un quart d'heure.

A l'unanimité, l'AG vote que la destination de cette salle est réservée à l'ouverture des sacs et au changement de vêtements.

De plus en plus d'usagers, écoutent la radio ou regardent la télévision dans la salle d'accueil ce qui peut gêner les autres usagers qui voudraient se reposer ou lire.

Bernard B. propose l'interdiction des radios et des télévisions, David est pour ne pas interdire mais exiger des casques ; ce qui permet de laisser la possibilité aux usagers de se reposer pendant les deux heures d'ouverture après une nuit souvent difficile. Elisabeth rappelle que le casque auditif est obligatoire dans la salle informatique.

L'AG vote à l'unanimité la mise d'une affiche signalant que le port du casque est désormais obligatoire pour toute écoute d'appareil sonore.

Shopon soulève le problème de l'occupation abusive des toilettes. Bernard B. fait une proposition de panneau sur la porte pour inciter les usagers à penser aux autres. Shopon souhaite que l'on affiche également l'adresse des douches dans le quartier.

L'AG vote à l'unanimité ce panneau dans les toilettes invitant l'utilisateur à penser aux copains.

5 – Surveillance des casiers

Certaines bénévoles se plaignent de l'attitude suspicieuses d'usagers quand ils rangent leurs affaires et que pour les surveiller ceux-ci passent au-delà de la table qui fait la séparation entre la salle d'accueil et la salle des casiers ;

L'AG se prononce sur ce point : l'ensemble des présents (moins trois abstentions) décide qu'il ne peut y avoir d'usagers au-delà de cette table.

La séance est levée à 22 h

La secrétaire : Marie-Ange Schiltz